

L'ARSENAL CLUB

<http://larsenalgillesrojo.footeo.com/>

REGLEMENT

ARTICLE 1 : LIEU

Le tournoi international U10/U11 « Gilles-Rojo » organisé par L'Arsenal Club (n° affiliation : 552669) se déroulera le dimanche 19 mai 2013 sur le stade Louis-Carpentier de Charmes, rue Jules-Ferry.

ARTICLE 2 : QUALIFICATION DES JOUEURS

Les équipes devront présenter des joueurs régulièrement qualifiés pour la saison 2012/2013, titulaire d'une licence pour leur catégorie (joueurs ou joueuses né(e)s en 2002 et 2003). Possibilité d'aligner 3 joueurs né(e)s en 2004.

Les licences des joueurs de chaque équipe seront déposées au Podium le matin avant le début des rencontres, et cela pour la durée du tournoi. **10 joueurs maximum sont autorisés.**

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT - RESTAURATION - HEBERGEMENT

L'engagement pour le tournoi est gratuit. La fiche d'engagement ci-jointe devra être renvoyée avant le 1^{er} mars 2013. Trois accompagnateurs sont comptés par équipe engagée. Le repas du midi pour les 10 joueurs et les 3 accompagnateurs est offert.

Pour les équipes qui arrivent la veille, l'hébergement ainsi que le repas du soir pour les 10 joueurs et les 3 accompagnateurs seront assurés par le club.

Pour les autres éventuels accompagnateurs, merci de contacter le secrétariat au 03 23 56 73 13 ou 06 01 85 91 49 ou Maxime Baert au 06 37 03 45 83.

Chaque équipe aura son « box » et pourra s'y rendre à tout moment de la journée. La surveillance de cette enceinte sera assurée par le comité organisateur.

Restauration et buvette disponibles sur place.

ARTICLE 4 : ORGANISATION SPORTIVE

Timing horaire. – *A définir en fonction du nombre d'équipes (12, 14, 16 ou 18).*

La formule championnat est retenue pour le tournoi. Les modalités seront communiquées le matin même.

Attribution des points. – *Victoire* : 4 points ; *match nul* : 2 points ; *défaite* : 1 point ; *forfait* : 0 point.

Classement. – Le classement s'établit suivant le nombre de points obtenus : s'il y a égalité entre deux équipes et plus, elles seront départagées selon les critères suivants :

- Goal-average particulier (si 2 équipes uniquement)
- Goal-average général
- Meilleure attaque
- Meilleure défense
- Série de jingles

Equipements. – Le comité organisateur fournit le ballon du match. Chaque équipe devra se présenter avec deux jeux de maillots. Si 2 équipes devant se rencontrer présentent les mêmes couleurs, l'équipe la plus éloignée géographiquement de Charmes conservera sa tenue.

ARTICLE 5 : ASSURANCES

Tous les joueurs, éducateurs et dirigeants devront être munis de leur licence 2012/2013. Le comité organisateur décline toute responsabilité quant aux incidents ou blessures relatives à toute personne présente dans l'enceinte du stade Louis-Carpentier, ainsi qu'aux objets perdus ou volés.

Pour les clubs hébergés le samedi soir, il sera demandé une attestation de responsabilité civile.

ARTICLE 6 : MODIFICATION DU REGLEMENT

Le comité organisateur se réserve le droit, si besoin est, de modifier le présent règlement que toutes les équipes accepteront sans retenue.

Signature